

Lettre mensuelle du SFP Aux agents de l'administration de la Polynésie française

Juin 2023
Dialogue social et procédures disciplinaires douteuses au CHPF

Le mois dernier, notre lettre mensuelle traitait de la souffrance au travail dans notre administration. Nous y dénonçons la violence dont certains de nos confrères sont victimes, parfois de manière arbitraire. Nous soulignons également en pareille situation l'apathie de notre administration.

Cette lettre a eu le mérite d'attirer l'attention de la nouvelle Ministre en charge de la fonction publique qui semble sensible à la situation.

Paradoxalement, le CHPF se lançait dans des procédures disciplinaires douteuses contre des agents publics... Ainsi, la souffrance au travail dispose encore de beaux jours devant elle.

Un entretien avec le ministère en charge de la fonction publique

Notre lettre mensuelle de mai 2023 a eu le mérite de faire réagir le nouveau ministère en charge de la fonction publique qui a souhaité s'entretenir avec nous du sujet abordé dans les meilleurs délais.

L'échange a duré près d'une heure, sans faux semblant de part et d'autre, et il fut enfin question du devenir de notre administration.

Nous avons rappelé que le dialogue social, le vrai, ne consiste pas à se retrouver lors des commissions paritaires à échanger sur des problématiques techniques. Nous avons souligné que des solutions simples existent pour réduire la souffrance au travail.

Ainsi, nous avons de nouveau défendu la création d'une autorité indépendante, sorte d'arbitre au sein de la fonction publique, destinée à régler à l'amiable les conflits au sein de notre administration.

Cette autorité aurait pleine autorité pour mettre à l'index agents comme chefs de service qui ne respecteraient pas les règles administratives. Cette instance pourrait être sollicitée tant par les chefs de service ou directeurs d'établissement que par les agents ou les organisations syndicales. Elle permettrait d'éviter le recours systématique au tribunal administratif comme c'est le cas aujourd'hui.

Le secteur privé dispose de « l'inspection du travail » dont un rôle peu connu consiste à servir d'arbitre entre employés et employeurs pour résoudre les différends de manière amiable.

D'une certaine façon, nous souhaiterions transposer cette possibilité au secteur public afin d'éviter les procédures longues et coûteuses devant le tribunal administratif.

Désormais, vous pouvez soutenir notre action syndicale en quelques clics

Scannez
Le QR Code



BP 42105- Papeete



sfppolynesie@gmail.com



+33(0)6 48 66 63 68 (Olivier) - 89 73 31 61 (Christophe) - 87 26 32 39 (Hervé)



<https://sfppolynesie.org>



Syndicat de la Fonction Publique

La saisine de l'autorité judiciaire ne devrait être qu'un ultime recours et non la première et seule option possible.

Nous avons également évoqué la nomination des chefs de service et bien souvent leur manque de formation au management. Nous plaidons pour une meilleure préparation avant leur prise de fonction, ainsi qu'une meilleure évaluation de leur capacités de dirigeant.

Reprise du dialogue social ?

Ne cachons pas notre satisfaction pour cette écoute du ministère en charge de la fonction publique. Soulignons qu'il s'agit d'une grande première depuis plus de 10 ans.

Les précédents ministres en charge de la fonction publique ne prenaient même pas la peine de répondre à nos courriers. Ils considéraient qu'en participant aux CAP, CTP et autres Conseils Supérieurs de la Fonction Publique, ils avaient amplement rempli leur rôle.

Prenons acte de cette initiative et témoignons ici à la fois de notre gratitude et de notre satisfaction. Notre syndicat a toujours souhaité se montrer source de propositions pour améliorer le devenir des agents publics et ce n'est qu'au cours de telles discussions que de véritables réformes peuvent germer.

Espérons maintenant que ce type d'échanges s'inscrira dans la régularité et qu'il ne faudra pas attendre des années, ni même des mois, avant de pouvoir confronter une nouvelle fois nos visions.

Des procédures disciplinaires douteuses au CHPF

Dans notre lettre mensuelle de mai 2023, nous avons insisté sur la situation particulière des services de santé du Pays où les agents publics sont particulièrement sous tension.

Il se trouve qu'en juin, notre syndicat a été saisi pour défendre les intérêts de certains d'entre eux sous la menace de procédures disciplinaires lourdes.

L'examen des dossiers qui nous ont été confiés est assez saisissant puisqu'il n'y a quasiment rien. Aucune preuve probante, parfois juste des rumeurs transformées en affirmations, ou des propos ultra-déformés par des tiers érigés en vérités.

Un agent en particulier a même été suspendu à titre conservatoire sur la base de propos calomnieux, sans même que cette personne ait eu la possibilité de connaître les faits reprochés et se défendre. Les « rapports » à la base de sa suspension étant... secrets !!!

Ces situations laissent des séquelles aux agents qui les vivent et qui sont atteints dans leur dignité. Les débats contradictoires qui devraient entourer ce type de procédures ne sont même pas forcément respectés.

Les courriers que nous avons adressés au CHPF sont restés lettre morte. Un silence qui soit trahi l'inconfort de la direction vis-à-vis des situations que nous avons soulevées, soit témoigne du mépris qui nous est accordé.

Tout cela est assez déroutant et ne fait que confirmer les alertes que nous avons très rapidement lancées auprès du ministre de la santé. Ainsi avons-nous sollicité qu'un audit indépendant soit mené sur la gestion des ressources humaines dans la santé et au CHPF en particulier.

Comme nous l'avons déjà écrit, la souffrance au travail a encore de beaux jours devant elle.

Illustration poétique...

Une de nos lectrice nous a adressé un texte qui illustre de manière poétique bien des problématiques que nous avons soulevées dans nos lettres mensuelles. Nous la remercions et le publions ci-après in-extenso.

Vanité bien au chaud Tropical BOBO

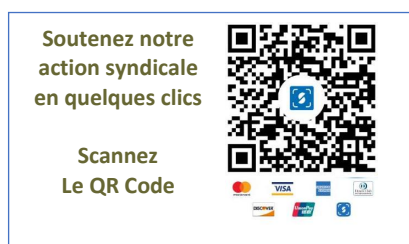
Vaniteux s'habille d'une jolie chemise
Fleurie et parfois d'une belle cravate,
Qui coûtent cher...
Vaniteuse se pare de robe fleurie
Ou dans la mode popa'a,
... Qui coûte cher, bien entendu
Vanité virile
Se croise dans le civil,
Vanité fleurie, elle,
Se vante de palper et renifler
L'oseille dans ses fonctions,
Et se répand librement
Dans de vastes bureaux.
Vaniteux se rappelle à peu près des Arii d'avant,
Vaniteux a compris qu'il est le nouveau Arii.
Vaniteux aime ça,
Cette sensation d'être
Arii dans sa cour,
Ou dans sa petite
Administration,
Son petit ministère,
Son petit bureau,
Et sa grosse voiture.
D'ailleurs il le sait : il EST le nouvel Arii !
Mais quand il a un chauffeur,
L'Arii d'aujourd'hui,
Si pauvre d'esprit et si vaniteux,
Alors là il sent
Que le monde est à lui,

Il a la sensation
Que le Ciel est pour lui.
Vaniteux a tant besoin
De soumettre toute vie,
Que si tu croises son chemin
Et ne te soumets pas,
Tu deviens en sursis,
Il va chercher sans cesse
A t'écraser, te broyer,
Jusqu'à la mort, parce que c'est tout
Ce dont il est capable : viser ta mort publique...
Vaniteuse, quant à elle,
Soit oublie d'où elle vient,
Soit méprise ceux qui en viennent.
Elle aussi est capable
D'utiliser son pouvoir
Pour tuer ta lumière.

Ah, chère Polynésie, tu n'es pas
près de changer !
Choisi tes chefs et soumets-les,
Soumets-les à tes besoins,
Soumets-les à ton respect,
Si la force et les savoirs
Des gens d'ailleurs tu veux adopter,
Alors qu'ils te servent à te nourrir l'esprit,
A t'emparer de tous
Ces outils qui te feront roi et reine en ta demeure

E. Puairau
Octobre 2022

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour tout problème que vous pourriez rencontrer, que vous soyez affilié(e) ou non à notre centrale.



Très cordialement.

Le secrétaire général

Olivier Champion